

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12418

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 14 DECEMBRE 2018
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Budget Primitif pour l'exercice 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance du 19 octobre dernier, le Département a procédé à l'examen des orientations budgétaires pour l'exercice 2019. Conformément au code général des collectivités territoriales, il s'agit aujourd'hui d'arrêter le budget primitif (BP) pour l'année à venir. Les grandes masses du BP se présentent de la manière suivante :

Libellés	BP 2018	BP 2019	Evol. (%)	Evol. (K€)
Recettes de fonctionnement	2 280 336,4	2 339 385,2	2,6%	59 048,8
Dépenses de fonctionnement	2 065 885,1	2 141 466,8	3,7%	75 581,8
Epargne brute	214 451,3	197 918,3	-7,7%	- 16 533,0
Capital de la dette	50 000,0	52 000,0	4,0%	2 000,0
Epargne nette	164 451,3	145 918,3	-11,3%	- 18 533,0
Recettes d'investissement	377 958,8	511 629,0	35,4%	133 670,2
- dont dette	312 594,4	464 288,9	48,5%	151 694,6
- dont hors dette	65 364,5	47 340,1	-27,6%	- 18 024,4
Capacité d'investissement	542 410,1	657 547,3	21,2%	115 137,2
Dépenses d'investissement	542 410,1	657 547,3	21,2%	115 137,2
Autorisations de programme	327 187,5	589 193,9	80,1%	262 006,4

budget général – crédits réels – en milliers d'euros

Par ailleurs, les quatre budgets annexes du Département présentent les chiffres suivants :

Libellés	Investissement	Fonctionnement	Total	Financement
Centre médico-psycho-pédagogique	5,0	2 436,4	2 441,4	sécurité sociale sur prix de séance
Direction des maisons de l'enfance et de la famille	332,0	21 224,5	21 556,5	majoritairement dotation du budget général
Ports départementaux*	1 391,0	844,0	2 235,0	redevances et dotation du budget général
Laboratoire départemental d'analyses	319,8	5 341,1	5 660,8	facturation et compensations du budget général
Dépenses - budgets annexes	2 047,8	29 846,0	31 893,8	
Dépenses - budget général	709 547,3	2 141 466,8	2 851 014,1	
Total général des dépenses	711 595,1	2 171 312,8	2 882 907,9	

Dans les développements qui figurent ci-dessous, complémentaires aux rapports spéciaux des politiques publiques inscrits à la présente séance, seul le budget général est pris en compte.

I – La situation des recettes

Les recettes se chiffrent respectivement à 2.339,4 M€ et 47,3 M€ en fonctionnement et en investissement.

A – les recettes de fonctionnement

Avec une augmentation de 52,8 M€(hors provisions), les recettes de fonctionnement progressent de près de 2,3%. Les postes les plus importants restent : la fiscalité indirecte (1.044,6 M€), la fiscalité directe (629,2 M€) et les concours et dotations (549,9 M€).

- la fiscalité indirecte

En 2019, le poste est en croissance de 37 M€ Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) passent de 395 M€ à 425 M€(+30 M€). En 2017, le produit s’est élevé à 405,3 M€ D’ici la clôture de l’exercice 2018, les réalisations pourraient osciller entre 430 M€ et 440 M€ La prévision du BP 2019 peut donc être qualifiée de prudente. Rappelons toutefois qu’une partie de ce produit devra être reversée aux fonds de péréquation. Les autres ressources (619,6 M€) (TICPE, TSCA, TCFE, taxe d’aménagement...) sont en général en reconduction, à l’exception de la taxe sur les conventions d’assurances (TSCA) qui connaît chaque année des fluctuations particulières.

- la fiscalité directe

Le produit de la fiscalité directe est évalué provisoirement à 629,2 M€(+18,5 M€). Il devra faire l’objet d’un ajustement avant le 15 avril 2019 après les notifications fiscales des services de l’Etat.

A ce stade, le taux de progression 2018 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été évalué à +3,5%, soit un produit global de plus de 394 M€(+14,8 M€ de BP à BP). Il comprend d’abord une évolution physique de 1,2 point, en reconduction de l’exercice 2018. Il intègre aussi une actualisation forfaitaire des bases de 2,3 points, issue d’un calcul automatique fixé en loi de finances pour 2017 tenant compte des indices d’inflation (1,2 point en 2018). Ces variations se font sans hausse du taux de la taxe qui demeurera à 15,05%. Le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est estimé à près de 131,3 M€(+7,5% [par rapport au notifié 2018] / +6,5 M€[BP/BP]). Ces chiffres sont assis sur les notifications provisoires de l’Etat confirmées à l’été et à l’automne 2018. La part de CVAE reversée par le Conseil régional PACA représente 95,6 M€, comme en 2018, conformément aux conclusions de la Commission locale d’évaluation des ressources et des charges transférées (CLERCT). Enfin, les recettes d’IFER (8 M€) sont actualisées à +1% par rapport à la dernière notification reçue.

- les concours de l’Etat et de la CNSA

Cette rubrique a elle aussi été évaluée de manière provisoire à moins de 550 M€ dans l’attente des notifications de l’Etat et de la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA). Les ressources Etat sont estimées à près de 456 M€ La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente 300,8 M€ (-2 M€) et la dotation générale de décentralisation (DGD) 11,9 M€ (reconduction). Concernant la DGF, d’importantes modifications sont en cours. Elles sont susceptibles de conduire à un important écrêtement de la part forfaitaire de la DGF, avec peut-être

un certain retour sur la part péréquation. La dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est chiffrée à 41,3 M€(-1,9%), conformément au projet de loi de finances pour 2019. De même, les autres allocations compensatrices de fiscalité (12,1 M€) devraient baisser de 3,4% pour certaines d'entre elles. Les autres postes liés aux ressources étatiques sont en reconduction sur la base des chiffres définitifs ou estimés de 2018 (FMDI, FNGIR, DCP, péréquation reçue). Concernant, les ressources de la CNSA (94 M€), là aussi, en l'absence de données prévisionnelles exploitables pour le Département, le budget a été reconduit.

Les autres rubriques de recettes intéressent le secteur de la solidarité (89,6 M€), les autres politiques publiques du Département (19,8 M€) et les reprises sur provisions (6,3 M€).

Libellés	BP 2018	Structure	BP 2019	Structure	Var. BP/BP
Fiscalité indirecte	1 008	44,2%	1 045	44,7%	3,7%
Fiscalité directe	611	26,8%	629	26,9%	3,0%
Dotations et participations	549	24,1%	550	23,5%	0,1%
Autres recettes	113	5,0%	116	4,9%	2,4%
Total	2 280	100,0%	2 339	100,0%	2,6%
dont provisions	-	0,0%	6	0,3%	NS
Total hors provisions	2 280	100,0%	2 333	99,7%	2,3%

en millions d'euros

B – les recettes d'investissement

Elles sont nettement plus faibles qu'en 2018 (47,3 M€ contre 65,4 M€) (hors emprunt). Cette baisse s'explique en trois points majeurs. D'abord, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) (19,3 M€) connaît une baisse de BP à BP de 5,7 M€. Toutefois, l'estimation au BP 2018 (25 M€) était assise sur des perspectives d'exécution des investissements 2017 qui ne se sont pas vérifiées (volume et/ou nature). La réalisation de la recette en 2018 s'est limitée à 19,1 M€ pour la partie investissement (1,3 M€ en section de fonctionnement). Ensuite, les cessions d'actif sont évaluées à 10 M€ contre 18,3 M€ l'an dernier (-8,3 M€). D'ici la fin d'année, le programme 2018 de cessions devrait être réalisé pour 8 à 10 M€. Enfin, 2018 enregistre une participation de l'Etat de 7 M€ au titre du plan numérique. Celle-ci n'a pas été reconduite pour l'instant pour le budget 2019.

Recettes d'investissement hors dette - structure					
Libellés	BP 2018	Structure	BP 2019	Structure	Var. BP/BP
FCTVA	25	38,2%	19	40,8%	-22,8%
DDEC	8	12,1%	8	16,7%	0,0%
DGE	1	1,1%	1	1,6%	0,0%
Subventions reçues	12	18,8%	8	16,5%	-36,5%
Cessions	18	28,0%	10	21,2%	-45,3%
Autres recettes	1	1,7%	2	3,3%	42,5%
Total	65	100,0%	47	100,0%	-27,6%

en millions d'euros

II – La situation des dépenses

Les dépenses s'élèvent respectivement à 2.141,5 M€ et 709,5 M€ en fonctionnement et en investissement. Les autorisations de programme (AP) représentent 589,2 M€

A – les dépenses de fonctionnement

En 2019, elles progressent de 3,7%, soit 75,6 M€ toutes opérations incluses. Le domaine de la solidarité représente naturellement la majeure partie des charges. Hors dépenses particulières (péréquation, frais financiers...), la croissance est de 3,1%.

Ainsi, le budget de la solidarité est évalué à 1.349 M€(+3% / +39,4 M€). La politique de l'insertion sociale et professionnelle représente un budget de 540,7 M€(+2,9% / +15,4 M€). A l'intérieur de celui-ci, les allocations du revenu de solidarité active (RSA) s'élèvent à 473 M€(+1,2% de CA à BP). Les contrats aidés sont estimés à 15 M€(maintien au niveau de l'exécution 2018) et les actions d'insertion à 34 M€(reconduction). Par ailleurs, l'intervention du Département au titre du fonds de solidarité pour le logement (FSL) représente près de 8 M€. A celui-ci, s'ajoutent les 8,2 M€ d'actions transférées à Aix – Marseille – Métropole, soit plus de 16 M€ de fonctionnement. Le budget des personnes du bel âge (295,4 M€) s'accroît de 10,6 M€(+3,7%). Les dépenses d'aide personnalisée à l'autonomie (APA) (172,2 M€) varient de +5,7% entre 2018 et 2019 (BP/BP) (effet bénéficiaires et tarifs). La politique d'hébergement mobilise 109 M€ soit +1% par rapport aux consommations 2018. Le budget des personnes handicapées (289,6 M€) augmente de 2,3% (+6,5 M€). La prestation de compensation du handicap (PCH) se chiffre à 103,4 M€ en forte hausse (+7% BP/BP). L'hébergement nécessite 149,5 M€ en 2019. Le transport des élèves handicapés mobilise 7,2 M€. Enfin, les domaines de la santé et de l'enfance mobilisent un budget de 223,3 M€(+3,2 / +7 M€). Le poste le plus important demeure celui de l'hébergement (144 M€), fortement impacté par la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA). Un flux supplémentaire de 200 enfants est intégré aux prévisions pour un surcoût de 6 M€(CA 2018 estimé à 37,3 M€) [effet sur divers postes : hébergement, prévention...]. Le budget de la solidarité est assorti de choix en matière d'évolution des tarifs et de bénéficiaires. Ils sont susceptibles d'être revus en cours d'année.

Allocations individuelles de solidarité (AIS)

Libellés	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
RSA	449,7	452,1	454,8	467,5	473,0
Variation		0,5%	0,6%	2,8%	1,2%
APA	155,0	154,8	160,0	167,2	172,2
Variation		-0,1%	3,3%	4,5%	3,0%
PCH	76,4	85,6	90,3	95,8	103,4
Variation		12,0%	5,5%	6,0%	7,9%
Total	681,2	692,6	705,2	730,5	748,6
Variation		1,7%	1,8%	3,6%	2,5%
en millions d'euros					

Les autres politiques publiques représentent un budget de 244,5 M€ en progression de 5,2% (+12,2 M€). On notera les efforts portés en faveur de la jeunesse du département (+6,6 M€ en politique des collèves et +6,1 M€ pour la carte collégiens), de la sécurité et l'environnement (+3,8 M€ au profit du SDIS 13 et d'un plan environnement) ou de la culture (+1,2 M€).

Les moyens généraux s'élèvent à 412,7 M€(+2,2% / +9 M€). Les plus importantes croissances se situent en matière de ressources humaines (RH) (+2,3% / +7,7 M€) et de gestion du patrimoine (+0,9 M€). Le budget RH (347,7 M€) permettra d'assurer le même niveau d'exécution que 2018 et de faire face aux nouveaux besoins de financement comme l'effet glissement vieillesse technicité

(GVT), le traitement du dossier PPCR, des emplois aidés, du RIFSEEP, de l'ouverture des maisons du bel âge (MBA), ou de l'amélioration de l'action sociale (titre restaurant, mutuelles).

Enfin, la rubrique des dépenses non fonctionnelles représente 135,2 M€ en croissance de 15 M€ de BP à BP. Les dépenses sont principalement tirées à la hausse par la provision « reprise financière 2018 » (dépendante de l'exécution 2018 et des négociations à venir) et les perspectives de versements au titre de la péréquation et de la taxe d'aménagement.

Sur ce dernier point, les prélèvements au titre des DMTO ont été calculés en fonction d'une ressource 2018 de l'ordre de 430 M€ et d'un taux plafond de participation de 12%. Or, ce taux est susceptible d'être porté à 15,3%, ce qui aurait pour conséquence d'aggraver la ponction 2019 de plus de 14 M€ sans que l'on sache si les attributions (16,5 M€) s'en trouveraient améliorées.

Par ailleurs, l'Etat, par lettre du 26 octobre courant, vient de signaler au Département que des anomalies dans le versement de la taxe d'aménagement doivent être régularisées. En effet, sur la période 2013 – 2017, les sommes versées aux communes et aux départements ne tenaient pas compte des annulations ou modifications de permis de construire intervenues une ou plusieurs années après leur délivrance. Le trop perçu dans le département s'élève à 12,9 M€, dont 4,1 M€ à la charge du Département. Ces sommes seront récupérées d'office par l'Etat en 2019 avec un étalement sur l'année. Ces régularisations devront être imputées au détriment des politiques des espaces naturels (3,4 M€) et du CAUE 13 (0,8 M€).

Etat des dépenses hors politiques

Libellés	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2018	BP 2019
Péréquation DMTO	30 632,4	28 198,4	30 341,1	36 711,2	35 500,0	38 600,0
Variation		-7,9%	7,6%	21,0%		8,7%
Péréquation FSD	-	9 665,7	10 548,5	11 925,7	12 500,0	13 000,0
Variation		NS	9,1%	13,1%		4,0%
Péréquation CVAE	4 079,3	888,0	3 610,0	548,2	2 000,0	500,0
Variation		-78,2%	306,6%	-84,8%		-75,0%
Provisions	2 250,2	5 537,1	4 121,6	18 988,8	6 909,0	-
Variation		146,1%	-25,6%	360,7%		-100,0%
Frais financiers	14 334,5	14 869,4	14 478,4	15 118,0	16 360,0	17 055,0
Variation		3,7%	-2,6%	4,4%		4,2%
Reversements	3 289,5	3 665,1	61 293,4	45 327,5	45 338,3	49 494,3
Variation		11,4%	1572,4%	-26,0%		9,2%
Provision reprise financière	-	-	-	-	-	15 000,0
Variation		-78,2%	306,6%	-84,8%		NS
Total (hors imprévues)	54 585,9	62 823,6	124 393,0	128 619,4	118 607,3	133 649,3
Variation		15,1%	98,0%	3,4%		12,7%
Imprévues					1 600,0	1 600,0
Variation						0,0%
Total général					120 207,3	135 249,3
Variation						12,5%
S/Total péréquation	34 711,7	38 752,0	44 499,6	49 185,1	50 000,0	52 100,0
Variation		11,6%	14,8%	10,5%		4,2%
Attributions	7 256,9	14 516,1	16 029,5	16 427,2	14 500,0	16 500,0
Péréquation nette	27 454,8	24 236,0	28 470,0	32 758,0	35 500,0	35 600,0
en milliers d'euros						

Dépenses de fonctionnement - structure						
Libellés	BP 2018	Structure	BP 2019	Structure	Var. BP/BP	
Solidarité	1 310	63,4%	1 349,0	63,0%	39	3,0%
Education, construction, environnement et sécurité	134	6,5%	144	6,7%	10	7,6%
Vie locale et culture	68	3,3%	74	3,5%	6	9,4%
Aménagement, réseaux, infrastructures et emploi	31	1,5%	26	1,2%	- 4	-14,3%
Sous-total 1 : politiques	1 542	74,6%	1 594	74,4%	52	3,3%
Moyens généraux	404	19,5%	413	19,3%	9	2,2%
Sous-total 2 : politiques et moyens	1 946	94,2%	2 006	93,7%	61	3,1%
Hors politiques	120	5,8%	135	6,3%	15	12,5%
Total général	2 066	100,0%	2 141	100,0%	76	3,7%
en millions d'euros						

B – les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissements (709,5 M€) se répartissent en 52 M€ de remboursement de dette (+4%) et 657,5 M€ d'investissements hors dette (+21,2%). Le volume net des autorisations de programme (AP) se chiffre à 589,2 M€ au BP 2019. Conformément aux orientations budgétaires d'octobre 2018, au cours de l'exercice 2019, ce montant fera l'objet d'ajustements (compléments, réductions, annulations, caducités des AP de 2018 et antérieures), comme de coutume.

Les politiques qui mobilisent les plus importants volumes de crédits sont les suivantes : aide aux communes (140 M€), collèges (115,6 M€), mobilité (113 M€), réseau routier (95,1 M€), acquisitions / maintenance / bâtiments (hors collèges) (59,8 M€), logement et politique de la ville (30,5 M€), économie et aménagement (29,8 M€), moyens généraux (hors bâtiments) (29 M€), environnement et sécurité (21,6 M€), solidarité (14,6 M€), sport / culture / associations (7 M€). Le contenu des actions est exposé plus précisément au sein des rapports de politiques publiques. On peut toutefois souligner les efforts en matière d'aide aux communes (255 M€ en AP nouvelles), de collèges (+32,9 M€ en crédits et 74,7 M€ en AP nouvelles), de mobilité (+75,7 M€), de bâtiments (+4 M€ de crédits et 49,3 M€ en AP nouvelles) ou de logement (17 M€ en AP nouvelles).

Par exemple, ces budgets permettront de consolider les partenariats avec la ville de Marseille (50 M€ supplémentaires) et Aix – Marseille – Métropole (300 M€ en trois ans). En matière de collèges, un budget de 36,8 M€ doit permettre d'engager le projet de cité mixte internationale sur le site Euroméditerranée (projet de 100 M€). De même, les actions en faveur du collège numérique (24,6 M€) et la maintenance des établissements (21,7 M€) restent des priorités. Concernant la politique d'aménagement du territoire et l'extension du périmètre d'Euroméditerranée, le Département mobiliserait 15 M€ sur les 100 M€ du projet. Enfin, dans le domaine des routes, les financements programmés permettront d'engager des projets comme la déviation D6 / A8 de La Barque (19 M€) et de continuer le programme de renforcement des chaussées dégradées (+10 M€).

Dépenses d'investissement - structure									
Libellés	Crédits					AP			
	BP 2018	Struc.	BP 2019	Struc.	Var. BP/BP	BP 2018	BP 2019	Var. BP/BP	
Solidarité	15	2,5%	15	2,1%	- 0	-2,5%	4	3	- 1
Education, construction, environnement et sécurité	104	17,5%	137	19,3%	33	32,1%	16	79	63
Vie locale et culture	177	29,9%	178	25,0%	0	0,2%	118	276	157
Aménagement, réseaux, infrastructures et emploi	161	27,2%	238	33,5%	77	47,5%	130	155	25
Sous-total 1 : politiques	457	77,2%	567	80,0%	110	24,1%	267	512	244
Moyens généraux	84	14,1%	89	12,5%	5	6,1%	60	77	18
Sous-total 2 : politiques et moyens	541	91,3%	656	92,5%	115	21,3%	327	589	262
Hors politiques	51	8,7%	53	7,5%	2	3,9%	-	-	-
Total général	592	100,0%	710	100,0%	117	19,8%	327	589	262
en millions d'euros									

Après la décision modificative n°2 (DM2) de 2018, l'encours des AP s'élevait à 5,4 milliards d'euros. Sur ce stock, sur la base d'une estimation des consommations pour 2018, le reste à financer fin 2018 devrait être voisin de 1,9 milliard d'euros, soit 34,9% de l'encours. Avec les AP du BP 2019, le stock va être porté provisoirement à 6 milliards d'euros. Compte tenu des ajustements de cours d'année et des prévisions de consommation, le reste à financer devrait se stabiliser à 2 milliards d'euros fin 2019, soit environ 5 années d'investissement.

Projection du stock des autorisations de programme (rappel)

budget général seul					
Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Reste à financer (début d'année)	2 045	1 930	1 878	2 047	2 127
Ouvertures d'AP	299	367	589	550	550
Consommations de CP d'AP	415	419	420	470	520
Reste à financer (fin d'année)	1 930	1 878	2 047	2 127	2 157
Durée de vie (années)	4,7	4,5	4,9	4,5	4,1
en millions d'euros					

II – La situation des équilibres

En 2019, de BP à BP, l'épargne reste proche des 200 M€ notamment grâce à la bonne tenue des DMTO.

A – de l'épargne brute à l'épargne nette

En 2019, l'épargne brute [EB] (excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement) s'élève à 197,9 M€ contre 214,5 M€ au BP 2018. L'épargne nette [EN] (EB moins remboursement du capital de la dette) représente 145,9 M€ en 2019 pour 164,5 M€ au BP 2018.

A fin 2018, l'encours de dette du Département devrait s'élever à environ 850 M€ soit de l'ordre de 3 années de solvabilité. Pour mémoire, la moyenne nationale 2017 de l'ensemble des départements s'élève à 4,2 ans et le nouveau plafond d'endettement arrêté en loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022 est de dix ans pour les départements. Compte tenu des encaissements (150 à

200 M€) et des décaissements (52 M€) envisagés en 2019, le stock de dette devrait s'approcher au maximum de 1 milliard d'euros fin 2019, soit 4,2 ans de solvabilité.

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Stock de dette au 1er janvier	728	790	848	996	1 176
Flux de dette nouveau	115	105	200	250	300
Remboursements de dette	52	47	52	70	75
Stock de dette au 31 décembre	790	848	996	1 176	1 401
Endettement par habitant (€)	388	415	485	570	676
Solvabilité (années)	2,3	3,1	4,2	5,1	6,4
en millions d'euros					

B – la capacité d'investissement et l'emprunt d'équilibre

En ajoutant à l'EN le montant des recettes d'investissement (47,3 M€), le Département obtient une capacité d'investissement de 193,2 M€. Avec un emprunt d'équilibre de 464,3 M€, cela lui permet de financer un volume d'investissement de 657,5 M€. Pour mémoire, l'emprunt d'équilibre du BP 2018 s'élevait à 312,6 M€. Il devrait être mobilisé à hauteur de près de 105 M€, soit moins de 34%.

Eu égard à ce qui précède, la structure de financement du BP 2019 se présente donc ainsi : épargne nette pour 145,9 M€ (22,2%), recettes d'investissement hors dette pour 47,3 M€ (7,2%) et emprunt pour 464,3 M€ (70,6%).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de bien vouloir prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL